



## Déplacement d'infrastructures de Bell

Date : **Semaine du 13 avril\***

Lieu : **Intersection de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque**

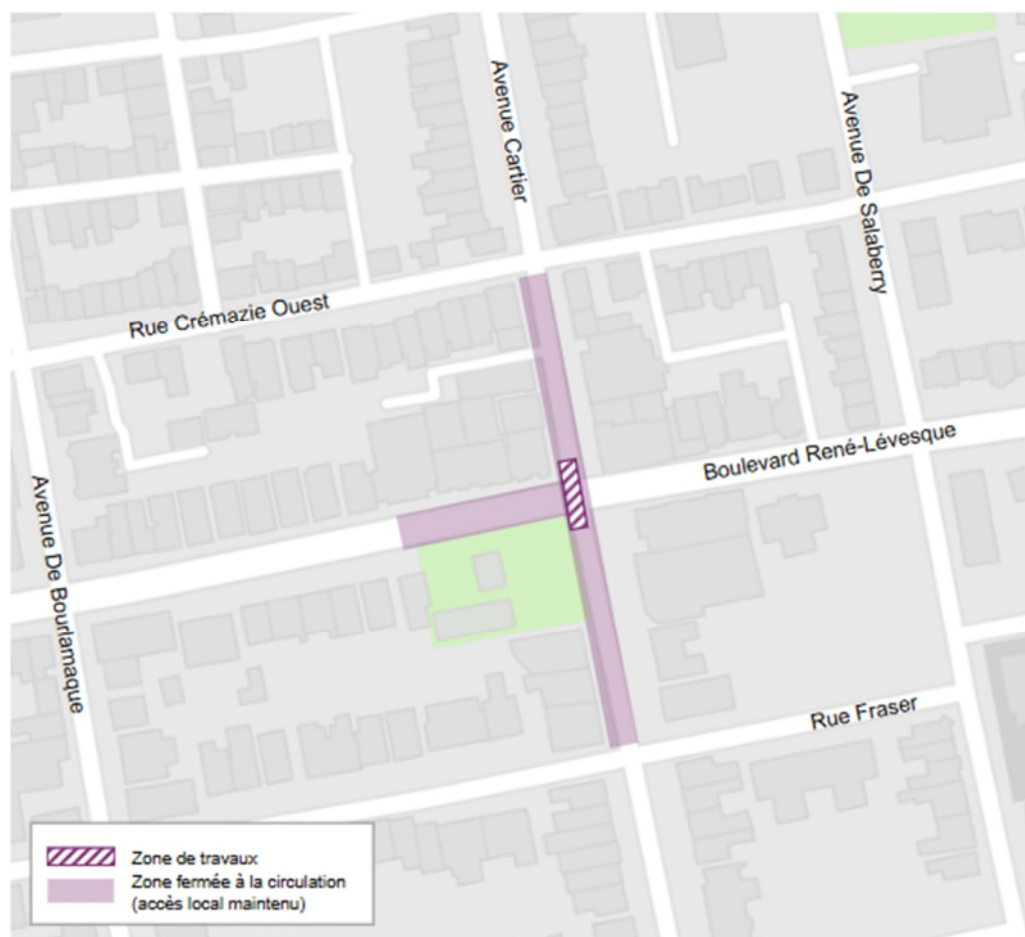
\*Ces informations sont sujettes à changement

### Nature des travaux :

Les travaux dans l'intersection de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque débuteront prochainement (consulter la carte ci-dessous).

Il s'agit de la dernière phase des travaux de l'avenue Cartier débutés en janvier 2026.

Les travaux seront réalisés du côté ouest de l'avenue Cartier.



## Semaine du 13 avril (Durée : 5 jours) Intersection Cartier / René-Lévesque

Conditions de déplacements et d'accès	Mesures d'atténuation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fermeture du boulevard René-Lévesque à l'intersection de l'avenue Cartier (accès local seulement)</b></li> <li>• <b>Fermeture de l'avenue Cartier (accès local seulement) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entre la rue Crémazie Ouest et la rue Fraser</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accès au secteur par :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Chemin Sainte-Foy et Grande Allée</li> <li>○ Les avenues De Salaberry et De Bourlamaque</li> </ul> </li> <li>• Panneaux à messages lumineux <b>pour faciliter le choix de parcours alternatifs avant le début des travaux</b></li> <li>• Panneaux indiquant « <b>résidences et commerces accessibles</b> » sur les barrières de fermeture de voie de circulation</li> <li>• Signaleurs <b>pour livraisons et manœuvres des véhicules</b></li> <li>• Journée de travail allongées <b>(7 h – 21 h)</b></li> </ul>
<b>Retraits des espaces de stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des accès aux commerces, aux résidences et aux ruelles en tout temps</li> <li>• <b>Débarcadères</b> existants maintenus</li> </ul>
<b>Fermeture du lien piéton du côté des travaux (ouest)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien de deux liens piétons sur quatre</li> </ul>
<b>Coupure d'eau éventuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication aux résidents et commerces concernés</li> </ul>

### Information et communication

- **Questions ou commentaires :** contactez le 311
- **Parcours du RTC :** consultez le [rtcquebec.ca](http://rtcquebec.ca)
- **Conditions de déplacement :** consultez le [ville.quebec.qc.ca](http://ville.quebec.qc.ca)

Pour voir la présentation de la séance publique du 15 décembre 2025, **scannez ce code QR avec votre appareil.**



Des **agents Info-Chantier** seront disponibles pour vous accompagner. Ils veilleront notamment à ce que les préoccupations soient transmises à l'entrepreneur.